

Département
Haute-Saône
Arrondissement
VESOUL
Commune
Soing-Cubry-
Charentenay

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un, le 8 juin, le Conseil Municipal de la commune de **Soing-Cubry-Charentenay** s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. PIERRE Didier, Maire, pour la session ordinaire du mois de juin.

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14

Etaient présents : MM. PIERRE D- GLAUSER M - FIGARD X -VOITOT JL-
MORAND L- CHALMIN T GIRARDET H -BARBEROT J-MILLOT JF –
SEYLLER R –PETIT C-- CHEVALIER S - ROUSSEL N - ROBERT G

Convocation du
21/05/2021
C.R. affiché
le 11/06/2021

Absente excusée : GILLET Martine

Le Maire,



Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur CHEVALIER Sébastien ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

ORDRE DU JOUR

- RPQS
- Décision modificative pour paiement de factures
- ONF : façonnage et chablis
- Demande DETR et plan de financement Garage des pompiers
- Etude hydrogéologique de la source : convention de délégation avec Grandecourt
- Camping : régie, embauche et tarifs
- Concessions de cimetièrre
- Remplissage piscines
- Convention dépôt bois ancienne décharge
- AF : dénonciation conventions commune
- Convention pour travaux piscicoles sur terrain privé
- Questions diverses

Vote du RPQS

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Pour : 14
Contre : 0
abstentions : 0

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- ✓ **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- ✓ **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- ✓ **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- ✓ **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

Décision modificative Virement de crédits

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Pour : 14
Contre : 0
abstentions : 0

Virement de 10 000€ du 2158 au 2315 en dépenses d'investissement pour paiement de factures.

ONF Façonnage et Chablis

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Pour : 14
Contre : 0
abstentions : 0

Monsieur le Maire propose au Conseil la vente en bois façonnés (bord de route) de la parcelle 78 ainsi que des chablis disséminés sur l'ensemble de la forêt.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **ACCEPTTE** cette proposition,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches se rapportant à cette décision,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Demande DETR et plan de financement extension garage des pompiers

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **ADOPTE** l'avant-projet,
- **ARRETE** les modalités de financement,
- **PRESENTE** un plan de financement comme suit :
 - Montant des travaux HT : 17947.55€
 - Montant subvention DETR : 5385€
 - Montant des travaux TTC : 21537.06€
 - Sur fonds libres et emprunts : 16152.06€
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter la subvention de l'Etat ainsi qu'à

Pour : 13
Contre : 1
abstentions : 0

signer tous les documents s'y rapportant

- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

**Convention de
délégation
avec
Grandecourt
pour étude de
la ressource
en eau**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à la commune de Soing Cubry Charentenay ci-annexée relative à l'étude hydrogéologique de la ressource en eau de la source de la Favillière,
- **D'AUTORISER** le Maire de Soing-Cubry-Charentenay à solliciter et encaisser les demandes de subventions relatives à cette opération,
- **D'AUTORISER** le Maire à signer la convention ainsi que ses éventuels avenants et toute pièce afférente au dossier.

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Pour : 14
Contre : 0
abstentions : 0

**Création d'un
emploi non
permanent
suite à
accroissement
temporaire
d'activité**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De confirmer la création d'un emploi non permanent relevant du grade d'Adjoint technique pour effectuer les missions d'agent d'entretien et régisseur du camping suite à l'accroissement temporaire d'activité d'une durée hebdomadaire de travail égale à 12 heures pour les mois de juin et septembre et de 30 heures pour les mois de juillet et août, à compter du 8 juin 2021 pour une durée maximale de trois mois et demi sur une période de douze mois.
- La rémunération sera fixée par référence à l'indice brut 351 indice majoré 328, à laquelle s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur.
- La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 article 6413 du budget primitif 2021.

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Pour : 14
Contre : 0
abstentions : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**Rembourse-
ment des frais
kilométriques
au régisseur
du camping**

- **APPROUVE** le remboursement des frais kilométriques du régisseur selon le barème fixé par l'arrêté du 3 juillet 2006, arrêté fixant les taux des indemnités kilométriques prévues à l'article 10 du décret n°2006-781 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels de l'Etat, soit :

En 2021 pour un véhicule de 6CV pour un déplacement inférieur à 2000 km en Métropole 0.37 X 23 km X 2 (aller-retour) par jour de versement à Port-Sur-Saône.

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Pour : 14
Contre : 0
abstentions : 0

- **AUTORISE** le Maire à signer toute pièce administrative concernant ce dossier.

Tarifs camping 2021

Le Conseil Municipal, l'exposé ci-dessus entendu, délibère et décide d'appliquer les mêmes tarifs qu'en 2019, soit :

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Pour : 14
Contre : 0
abstentions : 0

- **Adulte**..... 2.70 €
- **Enfant (-10 ans)**..... 2.00 €
- **Emplacement :**
 - . sans électricité..... 3.00 €
 - . avec électricité..... 4.00 €
- **Garage mort :**
 - . juin et septembre..... 3.50 €
 - . juillet et août..... 4,00 €
- **Visiteur**..... 0,60 €
- **Douche :**
 - . Campeurs..... 0,90 €
 - . Touristes fluviaux..... 2,20 €

Pour informations :

- **Taxe de séjour : 0.20€ par nuitée et par personne de plus de 13 ans.**
Cette taxe de séjour sera reversée à la communauté de communes des Combes

Concessions de cimetièrè

L'exposé ci-dessus entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **APPROUVE** les tarifs suivants:

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Pour : 14
Contre : 0
abstentions : 1

- 100€ pour les concessions de terrain de 3.20 m²,
- 200€ pour les concessions de terrain de 5.20 m²,
- 500€ pour les emplacements de columbarium,
- 100€ pour les emplacements de caverne.

Remplissage des piscines

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15

- **APPROUVE** l'autorisation de remplissage des piscines uniquement avant le 31 mai, sauf arrêté préfectoral de restriction avant cette date,

Présents : 14
Pour : 14
Contre : 0
abstentions : 0

- **AUTORISE** le Maire à prendre toute décision pour interdire le remplissage des piscines dès qu'un arrêté préfectoral de restriction entre en vigueur.

Convention dépôt de bois

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à établir une convention et à signer tous les documents concernant ce dossier.

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Pour : 14
Contre : 0
abstentions : 0

Dénonciation convention Communes-AF

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** la dénonciation de la convention liant la commune aux trois associations foncières et
- **AUTORISE** le Maire à signer toute pièce afférente au dossier.

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Pour : 14
Contre : 0
abstentions : 0

Convention pour travaux piscicoles sur terrain privé

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à établir une convention et à signer tous les documents concernant ce dossier.

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Pour : 14
Contre : 0
abstentions : 0

**Questions
diverses**


La question est posée d'une aire réservée aux camping-car, Monsieur le Maire en parle aux vice-présidents de la Communauté de Communes.

Suite à la visite de développeurs en énergie éolienne sur la commune, la question est posée de l'opportunité du projet à Soing Cubry Charentenay. La réponse du Conseil est négative.

Séance levée à 23h22

Le Maire
Didier PIERRE



<i>Nom-Prénom</i>	<i>Signature</i>
PIERRE Didier	
GLAUSER Maryse	
SEYLLER Richard	
CHALMIN Thierry	
FIGARD Xavier	
BARBEROT Juliette	
CHEVALIER Sébastien	
GILLET Martine	Absente excusée
GIRARDET Hervé	
MILLOT Jean-François	
MORAND Lionel	
PETIT Cédric	
ROBERT Gilles	
ROUSSEL Nadège	
VOITOT Jean-Luc	